

# ENS RENNES

## Concours Droit-économie

---

Ce sujet zéro a été élaboré dans le cadre de la réforme du concours d'entrée au département Droit-économie-management qui **entrera en vigueur à la session 2020**. Anciennement appelé *Concours D1*, il devient le *Concours Droit-économie* et il est régi par les arrêtés suivants, publiés le 17 mai 2018 :

- Conditions d'admission des élèves au concours Droit-Économie  
arrêté du 18-4-2018 (NOR > [ESRS1800072A](#))

- Programme du concours Droit-Économie d'admission en première année  
arrêté du 18-4-2018 (NOR > [ESRS1800073A](#))

## Épreuve d'entretien

### Sujet zéro n° 7

#### Sujet et corrigé proposés par Agnès Bauer

Aucun amendement sur le glyphosate ne figurera dans la loi agriculture et alimentation. De quoi faire bondir les associations environnementales, dont Générations futures. L'ONG, qui lutte contre les pesticides de synthèse, a lancé une pétition dénonçant la position du gouvernement sur le sujet, dont le texte est largement repris dans la presse. Un écho médiatique auquel l'association est habituée. Parmi ses principaux faits d'armes : l'analyse des cheveux de sept personnalités du mouvement écologiste, dont Isabelle Autissier et Nicolas Hulot, en février 2017. Les résultats, entre 19 et 68 perturbateurs endocriniens identifiés par tête, se répandent comme une traînée de poudre.

Un coup de maître pour la petite ONG parisienne qui compte 2 300 adhérents, cinq salariés et un budget annuel d'environ 400 000 euros. Des dimensions loin de celles de Greenpeace et WWF. Pourtant, Générations Futures a pris un poids certain dans le débat public. Outre leurs effets médiatiques, les études et recours en justice de l'ONG ont des impacts concrets. La mise sur le marché de deux insecticides de Dow Agrosiences a été suspendue en 2017 après des recours qu'elle a déposés. L'association a par ailleurs participé à la rédaction de la loi Labbé, qui vise à interdire l'usage des pesticides aux collectivités dès 2017 et aux particuliers dès 2019. Ce rôle, l'ONG l'a gagné grâce à son expertise et à son réseau. Générations Futures est fondée en 1996 en Picardie. « À l'époque, peu d'associations s'intéressent au sujet, Générations Futures est le premier lanceur d'alerte, note Coline Salaris, docteur en sciences politiques au Centre Émile Durkheim. Ils ont été des chefs d'orchestre. Ils ont permis de fédérer de nombreux acteurs mobilisés sur ce sujet, notamment en aidant à la création de la première association de victimes professionnelles, Phyto- Victimes. » Une influence que l'organisation a renforcée grâce à sa quinzaine de groupes locaux.

(...) Générations Futures se différencie aussi par le type d'actions qu'elle mène : analyses d'urines, de cheveux et d'aliments. Outre ses propres enquêtes, l'ONG vulgarise et diffuse des études scientifiques. L'organisation sait également manier les réseaux sociaux. Elle a par exemple lancé un outil Twitter pour interpellier les élus sur les dangers des pesticides durant les élections législatives. L'impact de l'association se mesure par les critiques dont elle fait l'objet. Parmi les plus virulentes, celles de l'Association française pour l'information scientifique (Afis). « Les enquêtes de Générations Futures n'ont rien de scientifique, il y a souvent des biais. (...) », reproche Hervé Le Bras, membre de l'Afis.

Autre critique souvent adressée à l'association : son financement par l'industrie du bio. Ses partenaires financiers, comme Léa Nature et Bjorg, contribuent à environ un tiers de son budget. « Depuis le début, notre action est double : informer sur la dangerosité des pesticides de synthèse et promouvoir des alternatives dont fait partie l'agriculture biologique », se justifie François Veillerette, le cofondateur de l'association. Les critiques ne l'effrayent, bien au contraire. Il préfère y voir un signal positif de l'impact de l'association. Ce qui le préoccupe davantage, c'est la loi alimentation. Cette dernière n'incluant aucun amendement sur le glyphosate, Générations futures se prépare à sortir l'« artillerie lourde » selon les mots du fondateur. Elle contestera juridiquement toutes les nouvelles mises sur le marché de pesticides déposées par les industriels. L'association songe également à élargir son champ d'action pour s'attaquer aux autres produits chimiques, dans les cosmétiques et produits ménagers notamment, et à la réglementation Reach.

L'association est l'une des premières à avoir alerté sur le dioxyde de titane, dont l'utilisation dans les produits alimentaires devrait être suspendue par le gouvernement. Elle a également lancé une pétition, ayant recueilli près de 150 000 signatures, pour l'interdiction de l'insecticide sulfoxaflor.

(...)

## Analyse du sujet

### Intérêt du sujet

Un élément d'actualité : la question du glyphosate dans l'agriculture française et les réactions des parties prenantes suite au rejet de l'amendement proposé par M. Orphelin en mai 2018.

Un questionnaire sur les modes d'action d'une ONG environnementale, et les fondements scientifiques de sa démarche critique.

### Problématiques

Quelles formes d'influence peut utiliser une organisation ?

Quelle légitimité dans les moyens d'action d'une organisation ?

### Exemple de traitement du sujet

Quelle éthique dans les moyens d'action d'une organisation ?

Générations Futures est une association créée en 1996, dont l'objet principal est de lutter contre les pesticides de synthèse. Les pesticides de synthèse auraient des conséquences néfastes au niveau environnemental et sanitaire ; il s'agirait alors d'en faire un usage circonspect, voire de les supprimer du marché. C'est l'objectif de Générations Futures, qui va défendre les aspects « Planet, People » du développement durable (« Profit » étant moins mis en avant). Disposant de très peu de ressources (financières, humaines, matérielles), l'ONG a cependant réussi à se démarquer par ses actions originales et par son expertise dans le domaine écologique. Mais ses actions font aussi l'objet de nombreuses critiques. La question est alors d'étudier ses moyens d'action, portés par des valeurs fortes, qui visent à influencer différents publics ; et à s'interroger sur la légitimité de ses moyens d'action.

#### I. Générations Futures : des moyens d'action originaux portés par des valeurs fortes

Derrière son objet de lutte contre les pesticides de synthèse, Générations Futures semble porter des valeurs très fortes liées au développement durable : « Préserver l'environnement pour préserver la santé humaine des générations futures ». Pour mener à bien son projet sous contrainte de ressources faibles, l'association a mis en place des moyens d'action qui cherchent à influencer les différents publics en faveur de sa cause. Ces moyens d'influence augmenteront son pouvoir auprès des décideurs et l'aideront à atteindre son objectif : la lutte contre les pesticides de synthèse. Les publics que Générations Futures va influencer sont l'opinion publique, la sphère politique et la sphère économique et agricole.

Premier public visé : l'opinion publique et les adhérents potentiels à Générations Futures. L'ONG va sensibiliser l'opinion publique par des actions médiatiques. La médiatisation se fait par les études scientifiques de Générations Futures, ou par les pétitions qu'elle met en place.

La médiatisation des études scientifiques proposées par Générations Futures se fait selon plusieurs critères :

- médiatisation par le support de l'étude : des personnalités du mouvement écologiste, connues du grand public, qui se prêtent au jeu du cobaye pour se faire analyser leurs cheveux ;
- médiatisation par l'objet de l'étude : les insecticides, le glyphosate, etc. sont des sujets de débats importants dans un contexte de sensibilité écologique et les résultats d'enquêtes proposés par une organisation indépendante participent activement au débat public ;
- médiatisation par la vulgarisation du savoir scientifique : en proposant une vulgarisation des études scientifiques, l'ONG favorise une meilleure compréhension, pour l'utilisateur lambda, des enjeux liés à l'utilisation des insecticides.

De plus, Générations Futures lance régulièrement des pétitions visant à sensibiliser les individus aux méfaits de certains pesticides, ou à dénoncer la position du gouvernement sur l'interdiction du glyphosate par ex. L'actualité du sujet et l'implication potentielle des individus sur le sujet (préserver leur santé et la santé des

générations futures) font que les pétitions peuvent être signées par un grand nombre de personnes (ex : 150 000 signatures pour interdiction du sulfoxaflor) ce qui renforce la légitimité de l'association et ses capacités d'influence auprès des pouvoirs publics notamment, mais aussi auprès de la sphère économique.

Deuxième public visé : la sphère politique. L'ONG s'invite dans le débat politique en faisant des recours contre des insecticides controversés, en participant à la rédaction de lois (ex : Loi Labbé), en sensibilisant des personnalités politiques (ex : Nicola Hulot) par le biais des réseaux sociaux (ex : outil Twitter). Dans cette sphère, Générations Futures peut agir et influencer à la fois.

Troisième public visé : la sphère économique et agricole. L'ONG peut constituer une menace pour les industriels qui proposent des insecticides dangereux pour l'environnement : par ses recours en justice certains insecticides sont retirés du marché, ce qui représente une perte financière pour les industriels qui les commercialisent. Elle peut aussi sensibiliser les industriels et agriculteurs vers des produits plus respectueux de l'environnement. Enfin, elle peut obtenir le soutien financier de certaines entreprises du secteur biologique (ex : Léa Nature, Bjorg) qui partagent ses valeurs et souhaitent les voir étendues à un public toujours plus large.

Ainsi, Générations Futures, malgré ses ressources très limitées (budget annuel de 400 000 euros, 2 300 adhérents), parvient à faire entendre sa voix dans le débat public et politique, et bénéficie d'une bonne image auprès du grand public par l'objet social et les valeurs qu'elle défend. Cependant, on peut s'interroger sur la légitimité de ses moyens d'action.

## II. Une légitimité contestée des moyens d'actions de Générations Futures

Générations Futures se pose en contrepoids contre les actions des entreprises et du gouvernement visant à promouvoir les insecticides de synthèse, potentiellement nocifs pour l'environnement et la santé humaine. Elle réfute les arguments scientifiques et commerciaux des industriels qui vendent ces produits, arguments selon lesquels la nocivité des produits ne serait pas scientifiquement prouvée, et selon lesquels la productivité agricole augmenterait, générant un plus grand bien-être des populations. Par là-même, elle conteste la légitimité des études scientifiques proposées et met en doute les arguments marchands des industriels.

De plus, Générations Futures s'attaque à la sphère politique en utilisant l'outil de la pétition pour sensibiliser l'opinion publique à sa cause. On a une mise en doute de l'action politique, qui pourrait être soumise à l'influence des lobbies agricoles ou industriels par exemple.

Mais cette mise en doute par Générations Futures sur la sphère scientifique, marchande et politique s'appuie finalement sur les mêmes moyens d'action de ces différentes sphères, et ces moyens d'action sont eux-mêmes critiquables.

En effet, si on analyse les arguments scientifiques mis en avant par l'association, on constate que ceux-ci peuvent aussi être mis en doute. Par exemple, la taille de l'échantillon pour l'étude des perturbateurs endocriniens est extrêmement faible et ne peut être généralisée (7 personnalités du mouvement écologiques). De plus, les enquêtes de l'association peuvent être soumises à des biais (selon un membre de l'Afis). Il ne semble pas exister de contre-expertise sur les résultats scientifiques de l'ONG, ce qui peut générer des erreurs ou des biais importants. On voit donc que la critique que l'ONG adresse aux études scientifiques peut se retourner contre elle, par le manque de scientificité de sa propre démarche.

De plus, les moyens d'actions contre le politique sont aussi sujets à critique. L'ONG lance des pétitions mais on ne connaît pas le contenu de la pétition, la formulation de la question (qui peut être biaisée), la façon dont la pétition est administrée (risques de biais liés à la personnalité du sondeur, probablement très investi par la question et qui peut influencer les répondants), la représentativité des résultats. Ainsi, les pétitions lancées par Générations Futures sont elles-mêmes critiquables et peuvent être mises en doute.

Enfin, les moyens d'action dans la sphère économique et agricole sont critiquables. En effet, Générations Futures s'associe à des entreprises du secteur bio, qui représentent le tiers de son budget. L'ONG a alors une forme de dépendance vis-à-vis de ces partenaires et ceux-ci peuvent à leur tour influencer ses discours et ses actions. Dans cette situation, on peut s'interroger sur l'indépendance et la préservation des valeurs de Générations Futures, soumise en partie au jeu marchand de ces entreprises dont la finalité première reste le profit.

En conclusion, malgré les valeurs fortes portées par Générations Futures et les critiques qu'elle adresse aux sphères marchande et politique, l'organisation est elle-même critiquable dans les moyens d'action qu'elle met en œuvre pour influencer les différents publics, ce qui peut remettre en cause sa légitimité auprès de ces publics. Son modèle de légitimité est fragile, car il ne s'appuie pas sur des fondements scientifiques rigoureux et s'expose trop à l'opinion publique.

### **Exemples de questions**

Quelle analyse faites-vous des moyens d'influence de l'ONG ?

Pouvez-vous faire un commentaire sur l'éthique de cette ONG ?

A quels biais peuvent être soumises les enquêtes de l'ONG ?

Que pensez-vous des actions de Générations Futures ?